

DOSSIER D'INSCRIPTION 2017

Stage de théâtre et d'Interprétation

6 jours du lundi 31 juillet au samedi 5 Août 2017

36 heures - 6 heures/jour de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Tarif : 500 € HT, soit 600 € TTC. Tout public à partir de 16 ans*

*Merci de nous renvoyer le dossier d'inscription accompagné
du règlement et d'une photo d'identité.*

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. / Portable : _____

E-mail : _____

Parcours théâtral : _____

** Pour les stagiaires de moins de 18 ans, prévoir une autorisation parentale.*

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

HORAIRES ET PONCTUALITÉ

Le stage débutera le lundi matin à 9h jusqu'à 12h et de 13h30 à 16h30. Nous vous remercions de respecter ces horaires.

TENUE ET RESPECT

L'immeuble du 10 rue Juiverie, en dehors de l'Acting Studio est un lieu d'habitation, aussi, il est obligatoire de respecter les consignes :

- Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de l'Acting Studio.
- Il sera mis à disposition des stagiaires un lieu pour se changer et déposer les vêtements et les objets personnels le temps des cours.
- Il est interdit d'avoir un comportement déplacé et de crier ou d'élever la voix dans les locaux en dehors des cours.
- Il est formellement interdit de faire des haltes dans la cour intérieure de l'immeuble et dans les escaliers communs, en raison de la présence des locataires. Les élèves souhaitant sortir à la pause doivent descendre dans la rue Juiverie.
- En cours, le stagiaire doit faire preuve d'un état d'esprit positif envers le groupe. Il ne sera toléré aucune agression, physique ou verbale, envers un enseignant ou envers un autre stagiaire. En cas contraire, le stagiaire s'expose à un renvoi immédiat.

RÈGLEMENT FINANCIER

Les stagiaires doivent nous renvoyer le bulletin d'inscription accompagné du règlement intérieur signé et du paiement composé de 2 chèques : 200 € d'arrhes encaissés dès réception et 400 € encaissés le 31 juillet.

En cas d'annulation de la part du stagiaire, sauf pour des raisons considérées « de force majeure » (maladie déclarée avec certificat médical), le chèque de 400 € sera restitué, les arrhes de 200 € seront retenus.

En cas d'annulation de la part de l'Acting Studio (en cas de force majeure), l'intégralité du règlement vous sera restituée. (600 €)

Fait à Lyon, le 6 avril 2017

Signature du stagiaire